Fiches par action : Politiques publiques

- Politiques publiques françaises
- Politiques publiques européennes

Révision du BREF élevage les meilleures techniques disponibles (MTD) 133
Méthodes de classement des carcasses 134
Surveillance et maîtrise des salmonelles dans la filière porcine 135
Réalisation du guide de bonnes pratiques d'hygiène en élevage de porcs 137
Gestion de la protection animale en abattoir de porcs 138
Bonnes pratiques environnementales d'élevage 139
Conservation des ressources génétiques : cryobanque nationale et appui aux races locales 140

Fiche 88

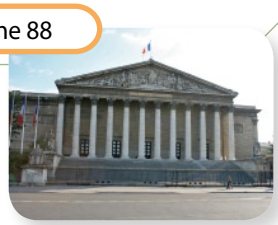

Révision du BREF élevage les meilleures techniques disponibles(MTD)

Contexte et objectifs du travail

Les élevages de porcs de plus de 2 000 places de porcs de plus de 30 kg ou 750 places de truies sont soumis à la directive 2010/75/UE dite directive IED (Industrial Emission Directive) du 24 novembre 2010. Cette directive remplace la directive IPPC (96/91/CE) dont une des premières applications concrètes a été l'obligation pour les élevages de porcs et de volailles de déclarer leurs émissions annuelles d'ammoniac (DEP).

Depuis le 30 octobre 2007, les projets d'élevages relevant la directive IPPC et maintenant de la directive IED, ont pour obligation d'intégrer les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) pour réduire l'impact environnemental de leurs activités sur l'eau, l'air et le sol. La particularité de la nouvelle directive IED est l'obligation de se référer à la liste des MTD présentes dans le BREF Elevages.

Le processus de révision du BREF Elevages (version 2003) a débuté en 2008 à la demande de la Commission Européenne. L'IFIP a alors été sollicité par la profession pour participer au groupe d'experts en charge de la révision, en tant que représentant français du secteur porcin (représentation professionnelle) aux côtés de l'ADEME, du Cemagref et du Ministère de l'Ecologie (constituant la représentation gouvernementale).

Actuellement, la majorité des MTD figurant dans le BREF Elevages de 2003 présente d'énormes difficultés de mise en œuvre dans les élevages porcins français. Ces difficultés sont à la fois d'ordre technique mais aussi économique.

L'évolution réglementaire du statut du BREF dans le cadre de la directive IED rend particulièrement important le choix des MTD dans la nouvelle version de ce document.

Ainsi, l'objectif de l'IFIP, en participant à ce groupe d'experts, est d'aboutir à une **nouvelle version énonçant une liste de MTD compatibles avec le contexte technique et économique de la production porcine française.**

Principaux résultats

La France : force de propositions

Mi 2008, le groupe des experts européens a été sollicité par le Bureau Européen ad hoc (Séville) pour définir une liste de propositions de révision du BREF.

L'IFIP a alors mis en place un groupe de travail technique, composé de techniciens de groupement spécialisés dans l'environnement et le bâtiment, ainsi que de représentants de Chambres Régionales d'Agriculture et d'Unions Régionales de producteurs de porcs (régions Bretagne, Normandie, Centre, Nord et Rhônes-Alpes).

A l'issue de ce travail de concertation, une liste de plus d'une centaine de propositions a été adressée au Bureau Européen en charge de la révision.

Ces propositions portaient à la fois sur des modifications des MTD figurant déjà dans le BREF 2003, visant à mieux les adapter au contexte national de la production porcine, mais aussi sur des propositions de techniques non encore référencées et susceptibles d'être éligibles comme MTD.

Les propositions françaises représentaient près d'un tiers de l'ensemble des propositions faites par les 27 Etats-Membres représentés dans ce groupe de travail.

Des propositions argumentées

En 2010, l'essentiel du travail de l'IFIP a porté sur la rédaction d'un argumentaire technique relatif à chacune des propositions déposées, argumentaire ensuite mis à disposition sur le forum d'échanges du Bureau Européen.

A ce jour, la rédaction de la première version du BREF révisé est en voie de finalisation pour sa mise à disposition auprès du groupe d'experts.

Le groupe de travail technique français sera alors à nouveau sollicité pour examiner ce nouveau document

Partenariats et collaborations

Chambres d'agriculture de Bretagne et des Pays de la Loire, Unions Régionales Centre, Midi Pyrénées, Groupements de producteurs, Cemagref, ADEME

Financeur :

Programme national de développement agricole et rural

Contact responsable de l'action

Nadine GUINGAND
(nadine.guingand@ifip.asso.fr)

En savoir +

Formations et interventions

- Les MTD appliquées aux élevages de porcs – Formation IFIP, 26 et 27 avril 2010
- Approche technique des élevages porcins et application des MTD, formation CFDE, 4 mai 2010

Publications

Les Meilleures Techniques Disponibles pour l'élevage de porcs en France – article présenté au 60ème congrès de la Fédération Européenne de Zootechnie (2009)

Autres transferts

- Appui aux structures techniques de la filière pour la constitution des nouveaux dossiers d'autorisation des installations IPPC.
- Animation du groupe de travail technique français concernant la révision du BREF Elevages
- Participation au groupe de travail IPPC au niveau national, aux côtés des structures professionnelles et politiques de la filière porcine française.

Méthodes de classement des carcasses

Contexte et objectifs du travail

La modification de la réglementation communautaire en matière de PCM a abouti à une multiplicité de références de % de muscle, source potentielle de distorsions.
L'objectif de la France a été d'œuvrer au **renforcement de l'harmonisation communautaire, notamment en prônant une référence unique, adaptée à la tomographie RX,** mais aussi en expertisant attentivement les demandes de changement de méthodes des autres Etats membres.
Au plan français, Uniporc Ouest a prévu d'installer dans sa zone des appareils semi-automatiques (OptiScan-TP) là où il n'y aurait pas d'appareils automatiques (CSB Image-Meater). Il fallait donc calibrer l'OptiScan-TP.
Le dernier contrôle périodique des méthodes de classement a eu lieu en 2008. Afin de détecter annuellement d'éventuelles modifications de la composition du cheptel national, l'IFIP a lancé l'idée de créer une base de données nationale à partir des bases des organisations régionales de PCM.

Principaux résultats

Les Etats membres équipés de tomographes ont préféré garder leur méthode nationale, au moins à court terme, plutôt que d'essayer de trouver un consensus sur une méthode européenne. En conséquence, l'IFIP a développé une procédure française de mesure du % de muscle par tomographie RX. La corrélation avec la dissection est supérieure à 0,95 pour le TMP et chacune des 4 pièces principales.
En 2010, au niveau européen, huit Etats membres avaient des procédures en cours d'autorisation de méthodes de classement. Les Grecs ont présenté des résultats et la décision d'autorisation a été publiée. L'Allemagne et le Luxembourg ont présenté leurs résultats. La France n'a pas réussi à empêcher ces 2 pays à adopter un % de muscle de la carcasse mesuré par RX, ce qui a affaibli les perspectives d'harmonisation sur la base du TMP. Les Pays-Bas, la Pologne et Chypre ont obtenu l'autorisation pour lancer un essai de dissection partielle (TMP). La Hongrie et la Belgique ont soumis un protocole, également en choisissant le TMP.
Un test croisé de classement entre l'Allemagne et la France a permis de quantifier la très grande sous-estimation des résultats allemands ; les correctifs suivants sont proposés pour le classement allemand : + 2,4 après 2006 et + 4 avant 2006.
Une nouvelle version de protocole de calibrage de l'OptiScan-TP a été soumise à l'avis des experts étrangers, qui n'ont pas formulé de réserve. L'essai de calibrage s'est déroulé en décembre avec la participation de plusieurs interprofessions régionales.
Les organisations régionales de pesée-classement ont adhéré à l'idée d'alimenter annuellement une base de données nationale. Il a été décidé de transférer l'intégralité des porcs plutôt qu'un échantillon.

Partenariats et collaborations
AgroCampus Ouest, Classpro (Allemagne), INPAQ, IPAL, FranceAgriMer, Midiporc, MRI Federal Research Institute of Nutrition and Food (Allemagne), ONIRIS, Uniporc Ouest.

Financeurs :
FranceAgriMer, Inaporc, Programme national de développement agricole et rural, Uniporc Ouest.

Contact responsable de l'action
Gérard DAUMAS
(gerard.daumas@ifip.asso.fr)

En savoir +

Formations et interventions
L'IFIP a organisé, animé et est intervenu aux Farm Animal Imaging Days (http://www.ifip.asso.fr/fani/), qui se sont déroulées du 16 au 18 juin 2010 à l'AgroCampus à Rennes ; ces journées incluaient the 3rd CT workshop on pig classification, a Farm Animal Imaging congress and a Virtual Farm Animal seminar, ce dernier ayant pour objectif de préparer la création d'un réseau européen sur cette thématique. Ces journées ont réuni une cinquantaine de scientifiques de 14 pays, ainsi que quelques acteurs des filières viande françaises.

Publications
- Daumas G., Monziols M., 2011. Compte rendu annuel d'activité sur les méthodes de classement des porcs dans le cadre de la convention d'appui technique entre FranceAgriMer et l'IFIP pour 2010.
- Daumas G., 2010. Correctifs pour comparer les classements et les prix européens : Allemagne. Rapport d'étude Inaporc, version préliminaire, 32 p.
- Daumas G., Causeur D., Prédin J., 2010. Validité de l'équation française de prédiction du taux de muscle des pièces (TMP) des carcasses de porc par la méthode CGM. Journées Rech. Porcine, 42, 229-230.
- Monziols M., Daumas G., 2010. Comparaison entre la tomographie à rayons X et la dissection pour mesurer la teneur en muscle des pièces. Journées Rech. Porcine, 42, 231-232.
- Daumas G., 2010. Composition des carcasses de porcs charcutiers. TechniPorc, 33, N°1, 37-40.
- Nictou A., Guintard C., Betti E., Daumas G., 2010. Dissection européenne de la carcasse de porc. TechniPorc, 33 :
  - la poitrine. N°2, 27-32.
  - le jambon. N°3, encart de 6p.
  - l'épaule. N°4, encart de 6p.
  - la longe. N°5, encart de 6p.
- Daumas G., Nictou A., Guintard C., Betti E., 2010. Dissection européenne de la carcasse de porc : variabilité de la composition anatomique en muscles des 4 pièces majeures. TechniPorc, 33, N°6, encart de 6p.
- Daumas G., Davenel A., Collewet G., Quellec S., 2010. Detection of invariant structures and selection of representative MRI slices of pig lean meat percentage. Proceedings of the Farm Animal

Autres transferts
L'IFIP participe aux réunions du comité de pilotage de la PCM porcine, ainsi qu'aux réunions d'Inaporc sur cette thématique.

Fiche 90

Surveillance et maîtrise des salmonelles dans la filière porcine

Contexte et objectifs du travail

Salmonella est le deuxième agent zoonotique au niveau Européen et le premier agent identifié dans les foyers de toxi-infections alimentaires. La réglementation Européenne prévoit à l'horizon 2012 ou 2013, la mise en place par chaque Etat-membre de dispositifs de surveillance adaptés aux différents maillons de la chaîne de production.

La surveillance et la maîtrise des salmonelles en filière porc est donc primordiale. Les résultats des enquêtes de prévalence sur porcs et sur reproducteurs diligentées par l'Union Européenne (EFSA, 2008 et 2009) montrent qu'il est nécessaire **d'approfondir les connaissances en matière d'épidémiologie des salmonelles aux maillons élevage et abattoir** mais également de continuer à travailler sur les moyens de maîtrise en filière porcine.

Pour tous les spécialistes, la réduction de la prévalence salmonelles sur produit finis passe par la **mise en place d'actions de maîtrise aux étapes alimentation, élevage, transport, attente à l'abattoir, process d'abattage et transformation.**

En 2007, une base de données de filière pour *Salmonella* a été créée. Elle rassemble actuellement plus de 850 souches issues des maillons élevage, abattage/découpe et transformation. Elle permet de mieux appréhender la diversité des sérotypes rencontrés dans la filière ainsi que la diversité génétique existant à l'intérieur de chaque sérotype. Cet outil joue un **rôle d'observatoire** et permet de mieux **comprendre l'écologie et la circulation de *Salmonella* dans la filière au cours du temps.**

Un travail a également été initié en 2010, en partenariat avec l'ADIV, pour disposer d'un outil de quantification des Salmonelles, notamment au niveau des matières premières utilisées pour la transformation. Dans ce cadre, les performances de la méthode du NPP (Nombre le Plus Probable) miniaturisée, qui fait l'objet d'un projet de norme expérimentale, ont été confrontées aux performances de méthodes de dénombrement sur milieux de culture chromogènes. Différents facteurs, tels que la matrice (bouillon de culture ou viande de porc, naturellement ou artificiellement contaminée), le niveau de contamination du pathogène, la variabilité liée aux souches de Salmonelles et à leur état physiologique, ainsi que la variabilité liée à la flore annexe des matières premières ont été pris en compte.

Principaux résultats

En 2010, le travail de réflexion sur la construction du plan de surveillance entamé en 2008 a été suspendu dans l'attente des rapports de l'EFSA sur le rapport coût-bénéfice des possibles mesures de contrôle sur porcs charcutiers et reproducteurs et également des textes Européens fixant les objectifs de réduction de prévalence (sur porcs et reproducteurs) et les délais pour atteindre ces objectifs. Différents travaux ont cependant été menés ou poursuivis par l'Ifip.

Pour le maillon élevage, l'étude sur l'épidémiologie des salmonelles dans les élevages fournissant des reproducteurs s'est poursuivie et des essais sur **l'intérêt de l'apport d'acide via l'eau de boisson pour la réduction de la prévalence salmonelles des truies sont en cours.**

Les travaux entrepris en 2009 sur la détermination **d'indicateurs de maîtrise du process à l'abattoir** se poursuivent, la synthèse des contributions des étapes du process d'abattage à la contamination des carcasses ayant été réalisée. Des projets sur la gestion précoce des carcasses faisant l'objet d'incidents et leur remise en conformité ont été proposés en fin 2010.

Les sérotypes majeurs identifiés en 2010 sont globalement les mêmes qu'en 2009, même si l'on note un isolement plus important de souches de sérotype Derby par rapport aux souches de sérotype Typhimurium, surtout dans le maillon élevage. Cependant, la tendance est inversée dans le maillon abattage/découpe/transformation, ce qui peut laisser supposer une adaptation spécifique des souches de sérotype Typhimurium à l'environnement des ateliers. Depuis 2007, sur 850 souches sérotypées, seules 0,3 % présentaient le sérotype Sl 4,12 :i :-, variant monophasique du sérotype Typhimurium, en forte émergence cette année en Europe. Concernant la diversité intra-sérotype, comme l'an passé, le pulsotype Der-03 est toujours fortement représenté dans la filière. Le profil Typhimurium-01, associé aux souches S. Typhimurium de lysotype DT104, multi-résistantes aux antibiotiques, est toujours prépondérant au sein du sérotype Typhimurium mais son incidence est en net recul depuis 2007.

En 2010, dans le cadre de l'UMT TERESA, une base de données nationale multi-filières des profils génétiques PFGE de *Salmonella*, administrée par l'Anses, a été créée. Elle permet à l'Ifip de **comparer les profils génétiques** des souches contenus dans sa base et de savoir s'ils sont spécifiques de la filière porcine, multi-filières, ou s'ils pourraient correspondre à des profils de souches ayant été incriminées lors de TIAC.

Les résultats des travaux d'évaluation des méthodes de quantification des salmonelles ont permis de montrer que **l'utilisation des milieux chromogènes** sur des échantillons artificiellement contaminés permet d'obtenir des résultats satisfaisants et proches du niveau de contamination cible, et ce, quelque soit la matrice (bouillon de culture ou viande de porc), la souche testée, l'état physiologique ou le niveau de contamination étudié. En revanche, une surestimation systématique des résultats était observée avec la **méthode du NPP miniaturisé.** Une analyse de variance a également été réalisée et a permis d'identifier les facteurs les plus importants sur les résultats des dénombrements. Des effets significatifs ont ainsi été obtenus pour les facteurs méthodes (milieux chromogènes *vs* NPP miniaturisé), souches, état physiologique et stress.

Fiche 90

Surveillance et maîtrise des salmonelles dans la filière porcine (suite)

L'effet du niveau de contamination n'a pas été retenu comme significatif.

Depuis quelques années et plus particulièrement en 2009 et 2010, un variant de *Salmonella* Typhimurium (*Salmonella* 4,12 :i :-) est en progression très rapide ; ainsi cette souche arrive en troisième position des cas de salmonellose humaine en France. Cette souche est asymptomatique pour le porc et serait **plus difficile à reconnaître par le système immunitaire.** Par ailleurs, une étude montre que près de 60 % des souches isolées dans la filière porcine sont multi-résistantes aux antibiotiques (ampicilline, streptomycine, sulfamide, tétracycline). Les Salmonelles sont mobiles grâce à deux flagelles. La souche 4,12 :i :- est un variant monophasique (perte de l'un des deux flagelles), mais elle reste détectable par les différentes techniques d'analyse.

Par contre, un autre variant de Typhimurium qui a perdu ses deux flagelles (SI 4,[5],12:-:-) et dont la prévalence reste actuellement faible, n'est pas détectable par les méthodes d'analyse classiques basées sur la mobilité des germes ou sur la détection de leurs antigènes flagellaires. Ces techniques ne permettent pas de détecter les *Salmonella* Gallinarum et *Salmonella* Pullorum qui sont immobiles.

L'IFIP a réalisé une synthèse des différentes méthodes de recherche de *Salmonella* présentes sur le marché et de leur capacité à **détecter ou non les formes immobiles.**

Partenariats et collaborations
ANSES, ADIV

Financeurs :
Programme national de développement agricole et rural, INAPORC, UGPVB

Contact responsables de l'action
Isabelle CORRÉGÉ
(isabelle.correge@ifip.asso.fr)
Mariem ELLOUZE
(mariem.ellouze@ifip.asso.fr)
Carole FEURER
(carole.feurer@ifip.asso.fr)
Pascal GARRY
(pascal.garry@ifip.asso.fr)
Brice MINVIELLE
(brice.minvielle@ifip.asso.fr)

En savoir +

Publications

TechniPorc
- Dépistage sérologique des salmonelles : comparaison des résultats obtenus sur sérum ou sur jus de viande et influence de la durée de conservation du jus de viande.
- Impact de l'acidification par l'eau de boisson en engraissement sur la prévalence en salmonelles en élevages.
- Evaluation des risques de santé publique liés aux Salmonelles chez les porcs et impact des mesures de contrôle.
- Les toxi-infections alimentaires collectives en France entre 2006 et 2008.
- Bilan des zoonoses dans l'Union Européenne en 2008.

JRP
- Effet de l'acidification de l'aliment d'engraissement sur la séroprévalence dans des élevages à prévalence en salmonelles élevée.
- Dépistage sérologique des salmonelles chez le porc : comparaison des résultats obtenus sur sérum ou sur jus de viande et influence de la durée de conservation du jus de viande.

I3S
- Setting up a French molecular subtyping database for *Salmonella* surveillance in the pig and pork industry.
- Screening of *Salmonella* antibodies in pigs on serum vs meat juice: effect of muscle type, chilling of carcasses and duration of sample conservation.
- Farming conditions and practices linked to the prevalence of *Salmonella* in slaughter pigs.

Autres transferts
- Diffusion de synthèse des différentes méthodes de recherche de *Salmonella* auprès de fédérations et de professionnels de la transformation.

Fiche 91

Réalisation du guide de bonnes pratiques d'hygiène en élevage de porcs

Contexte et objectifs du travail

Dans le contexte réglementaire européen du Paquet Hygiène, les organisations professionnelles (FNP, Coop de France, Inaporc) ont fait le choix, en janvier 2006, de développer un GBPH pour les éleveurs de porcs. Les éleveurs deviennent en effet juridiquement responsables de la qualité sanitaire de la viande de porc qu'ils mettent sur le marché **(obligation de résultat).**

Ils doivent à cet égard être en mesure de démontrer qu'un système de prévention des dangers transmissibles par la viande est en place dans leur élevage. Pour ce faire, ils peuvent soit s'appuyer sur un guide de bonnes pratiques d'hygiène (GBPH) reconnu, soit développer et justifier leur propre système de prévention, ce qui peut s'avérer un exercice individuel difficile.
Le Guide constitue donc une aide pour être en conformité avec la réglementation. Il a été conçu à partir de **consensus** établis au sein de groupes de travail techniques (vétérinaires, techniciens, responsables qualité ou aliment de groupements, éleveurs, …). Une fois validé officiellement par les Services de l'Etat, cet outil constituera un document de référence, également pris en compte lors des contrôles officiels.

Un **Manuel d'Application du Guide** a aussi été rédigé pour apporter, en plus des Bonnes Pratiques d'Hygiène du Guide, d'autres recommandations optionnelles et des « fiches techniques » détaillant, à titre de propositions, des modes opératoires, protocoles-types ou configurations d'équipements possibles.

Une dizaine de GBPH sont actuellement en cours d'élaboration ou de validation pour différentes productions agricoles, chacun étant spécifique d'une production ou d'un maillon de la chaîne alimentaire (« GBPH production de grandes cultures », GBPH «production de matières premières destinées à l'alimentation animale à la ferme», « GBPH Ruminants », etc.).
Un agriculteur peut être concerné par plusieurs productions et donc aussi par plusieurs guides. Ceux-ci ont été rédigés de façon concertée et selon les mêmes principes, pour en faciliter la lecture commune.

Principaux résultats

La procédure de validation officielle : Après avoir été saisie par la DGAl fin 2009, l'Anses (l'Agence de sécurité sanitaire de l'alimentation) a rendu, fin juillet, son avis sur le Guide et conclu que sa présentation est satisfaisante.
Des compléments sont toutefois souhaités. Fin 2010, une concertation Professionnels/ DGAl/IFIP a permis de statuer sur les réponses à apporter à l'Anses, sans ajouter de complexité au contenu (argumentaire en cours de validation).
Après l'obtention d'un avis favorable, le Guide sera présenté au Conseil National de la Consommation avant publication au Journal Officiel.
Ce délai de validation officielle est estimé à environ 1 an.
Communication et diffusion sur le terrain : De janvier à septembre 2010, les Unions Régionales ont sollicité l'Ifip pour informer et former l'encadrement technique des éleveurs (vétérinaires, techniciens, responsables Qualité…). Ces réunions en régions ont permis de présenter le contexte et les enjeux, le Guide et son Manuel d'application, ainsi que le rôle et l'importance des pratiques d'hygiène et de la santé sur les performances technico-économiques en élevage.
Les outils pédagogiques et le site internet réalisés pour accompagner la diffusion des documents aux éleveurs ont été présentés.
L'objectif actuel pour l'encadrement technique est d'informer les éleveurs et de leur remettre les documents de travail.
Un audit de l'élevage est également proposé pour évaluer son niveau de conformité initial vis-à-vis du Guide.
Différentes options ont été retenues selon la région : réalisation des audits par une personne dédiée formée à ce travail, organisation de réunions d'éleveurs pour un appui technique collectif et faciliter les échanges entre participants (vétérinaires, techniciens et éleveurs), ou encore auto-contrôle par l'éleveur complété par un avis de son conseiller technique lors d'une visite d'élevage.
Des synthèses par groupement sont ensuite possibles pour dégager les axes de travail à privilégier.

Partenariats et collaborations
FNP, Coop de France Bétail et Viande, Unions et interprofessions régionales, encadrement technique des éleveurs (vétérinaires, techniciens, responsables qualités).

Financeur :
INAPORC

Contact responsable de l'action
Anne HEMONIC
(anne.hemonic@ifip.asso.fr)

En savoir +

Formations et interventions
- De Janvier à Septembre 2010, animation de 14 réunions en Région, rassemblant plus de 200 personnes (vétérinaires, techniciens, responsables Qualité…) sur le GBPH, son Manuel d'Application et les outils de développement sur le terrain.
- Etats Généraux du Sanitaire (DGAl, Paris, le 10/03/2010) : présentation du GBPH en élevage de porc.
- Réunion de présentation du GBPH et de sa grille d'évaluation aux Organisation de Sélection Porcine (IFIP, Le Rheu, le 04/05/2010).
- Réunion d'échanges sur les GBPH « ruminants » et « porc » (Institut de l'élevage, Paris, le 05/07/2010). Participants : FNB, FNPL, FNP, CNIEL, Institut de l'élevage, IFIP.

Publications
Entre avril et juillet 2010, plusieurs articles sur le GBPH en élevage de porcs dans la presse professionnelle (Atout Porc, Paysan Breton, Porc Magazine, Réussir Porc)

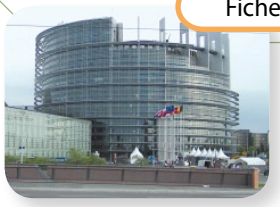

Gestion de la protection animale en abattoir de porcs

Contexte et objectifs du travail

Le Règlement CE 1099/2009, sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort, est paru le 24 septembre 2009. Dans ce règlement, la prise en compte de la protection animale à l'abattoir est prépondérante, nécessitant ainsi de la part des responsables d'entreprise la mise en œuvre de dispositions permettant de garantir sa maîtrise.
La responsabilité de l'abattoir sera directement engagée.
De ce fait, la mise en place d'un plan de gestion de la protection animale durant toute la période de présence de l'animal vivant à l'abattoir sera exigée à partir du 1er Janvier 2013.

La réglementation indique qu'il faut mettre en place des dispositions techniques (Modes Opératoires Normalisées, Indicateurs de contrôles) pour « la mise à mort et les opérations annexes ». Ces opérations annexes comprennent :
- Le déchargement,
- La manipulation des animaux et les soins qui leur sont donnés avant leur immobilisation,
- L'immobilisation en vue de leur étourdissement ou de la mise à mort,
- L'étourdissement des animaux,
- La saignée d'animaux vivants.

L'IFIP a développé, début 2009, un groupe de réflexion pour construire un Guide de **Bonnes pratiques dans l'objectif de proposer les bases techniques d'un plan de gestion de la protection animale en abattoir de porcs.**

Principaux résultats

Le Guide de Bonnes Pratiques de la protection animale en abattoir de porcs est en phase de rédaction.

Un rapprochement avec la filière bovine a été entrepris afin de proposé une structure et des démarches harmonisées.

Mise en œuvre

L'année 2010 a été dans la continuité des démarches mises en œuvre en 2009.

Le groupe de travail s'est réuni cinq journées afin de construire plusieurs parties du futur Guide d'aide à la Mise en place d'un Plan de Gestion de la Protection Animale en abattoir de porcs.

Les principaux axes de travail ont été :
- Les Modes Opératoires Normalisés : chaque zone de travail où l'animal est vivant fait l'objet d'une démarche visant à maintenir un niveau de protection animale acceptable.
- Les logigrammes : arbres de décision permettant l'articulation entre le Mode Opératoire mis en place et les décisions à prendre.
- Les indicateurs d'auto-évaluation.

Partenariats et collaborations
INAPORC, Fédérations, Abattoirs, RMT, DGAL

Financeur :
INAPORC

Contact responsable de l'action
Pierre FROTIN
(pierre.frotin@ifip.asso.fr)

En savoir +

Formations et interventions
8 entreprises ont sollicité des formations « protection animale en abattoir » pour les opérateurs de porcherie ainsi que pour les encadrants.

Autres transferts
- Audit Protection animale en abattoir dans dix entreprises
- Participation au RMT Bien-être animal
- Participation au projet CASDAR Innovation « Evaluation des systèmes d'évaluation du Bien-être animal ».

Perspectives
- Finalisation de la partie « Technique et opérationnelle » du Guide de Bonnes Pratiques de la protection animale en abattoir de porc.
- La mise en place de l'auto-évaluation (organisation, échantillonnage, fréquence de contrôle, démarches en routine et en phase de vérification,…) est prévue pour 2011.
- Un programme de formation lié aux nouvelles exigences réglementaires (obligation de certificats de compétence pour les opérateurs et le responsable Protection animale) est à réfléchir.

Fiche 93

Bonnes pratiques environnementales d'élevage

Contexte et objectifs du travail

L'environnement des élevages de porcs, bovins et volailles à considérablement évolué ces dix dernières années ; le contexte réglementaire également, mais de manière inégale selon les paramètres environnementaux appréhendés.

Préoccupation sociétale de premier plan, la problématique environnementale prend des formes diverses dans son approche au niveau des élevages. Faire le bon choix des techniques ou des conduites en fonction des contraintes environnementales, réglementaires et économiques relève d'un vrai défi pour les acteurs des filières animales.

Pour les aider, l'IFIP, en collaboration avec l'ITAVI et l'Institut de l'Elevage, a choisi de rédiger un **guide des Bonnes Pratiques Environnementales d'Elevages** (BPEE).
L'objectif de ce guide est de rassembler sous une forme synthétique l'état des **connaissances actuelles sur les techniques permettant de réduire l'impact environnemental des élevages** de porcs, de volailles et de bovins. Organisé sous la forme de fiches de structure standardisée, ce document permet aux éleveurs et aux techniciens **d'identifier rapidement et simplement les techniques applicables dans leur situation technico-économique.**
Les BPEE listées dans ce guide correspondent à certaines MTD du BREF Elevages (2003 – cf fiche BREF Elevages) bien adaptées à nos conditions nationales de production. Elles reflètent aussi les propositions faites par le groupe de travail technique (constitué pour réfléchir aux propositions d'évolution du BREF) concernant de nouvelles techniques qui pourraient être éligibles au rang de MTD dans le cadre du BREF Elevages révisé.

Principaux résultats

Le guide des Bonnes Pratiques Environnementales d'Elevage est un document de 300 pages organisé en 65 fiches techniques sur les thématiques suivantes :
- Gestion nutritionnelle
- Logement
- Stockage des déjections
- Traitement des déjections
- Epandage
- Bonnes Pratiques Agricoles

Chaque BPEE est présentée sous forme d'une fiche regroupant les items suivants :
- Objectifs
- Principe
- Mise en place
- Bénéfices environnementaux
- Effets secondaires
- Coût
- Applicabilité
- Facteurs incitatifs
- Références techniques et scientifiques

Les impacts environnementaux ciblés dans ce guide sont les rejets d'azote et de phosphore, les émissions de gaz (ammoniac et gaz à effet de serre), les odeurs, la consommation d'eau et la consommation d'énergie.

Partenariats et collaborations
ITAVI, Institut de l'Elevage

Financeur :
Programme national de développement agricole et rural

Contact responsable de l'action
Nadine GUINGAND
(nadine.guingand@ifip.asso.fr)

En savoir +

Formations et interventions
Présentation du guide des Bonnes Pratiques Environnementales d'Elevage – Journées du RMT Elevages et Environnement, Rennes, 21 et 22 octobre 2010.

Publications
- Publié dans le cadre du Réseau Mixte Technologique (RMT) « Elevages et Environnement », ce guide est à la fois disponible en version papier (commande sur le site de l'Ifip : www.ifip.asso.fr) mais aussi en version électronique (téléchargeable gratuitement sur le site du RMT www.elevagesenvironnement.org)
- Article dans Science Ouest, février 2011. Réglementation : suivez le guide

Fiche 94

Conservation des ressources génétiques : cryobanque nationale et appui aux races locales

Contexte et objectifs du travail

L'IFIP participe au programme de conservation des ressources génétiques *in situ* (gestion des animaux vivants) et *ex situ* (adhésion au GIS Cryobanque Nationale).
Ce programme vise à **préserver la variabilité génétique intra-race et à limiter l'augmentation du taux de consanguinité** tant pour les races locales que pour les races en sélection.

L'IFIP apporte son appui au LIGERAL (Association des Livres Généalogiques Collectifs des Races Locales de porcs) qui regroupe les 6 races locales porcines agréées par le Ministère en charge de l'Agriculture. A savoir : **le Porc Pie Noir du Pays Basque, le Porc de Bayeux, le Porc Gascon, le Porc Cul Noir Limousin, le Porc Blanc de l'Ouest et le Porc Nustrale (Corse).**

Principaux résultats

Comme les années précédentes, l'IFIP a pris part aux réunions de la **Cryobanque Nationale** (CBN) et a contribué à la rédaction du projet CRB-Anim déposé par la CBN dans le cadre de l'appel à projet Infrastructure (ANR).
Des **doses de semences** de races en sélection ont été déposées en CBN début 2011, suite à la sensibilisation faite par l'IFIP auprès des Organismes de Sélection Porcine.

Pour l'année 2010, l'IFIP a animé 4 réunions du LIGERAL (3 conseils d'administration et 1 assemblée générale) et 3 comités pilotes de race (Nustrale, Blanc de l'Ouest et Cul Noir Limousin).
Un état des lieux des élevages en Corse a été dressé, un suivi technico-économique a été lancé en Porc Blanc de l'Ouest (stage BTS) et de nouveaux élevages ont été mis en place en Cul Noir Limousin (partenariat avec la Chambre d'Agriculture 87).

L'IFIP gère la **base de données** qui regroupe l'ensemble des **informations généalogiques** des 6 races locales. L'étude de ces données par race, permet d'éditer des **plans d'accouplement,** de suivre l'évolution de la **consanguinité,** de dresser des **bilans annuels sur les performances de reproduction** et de veiller à l'équilibre entre les lignées pour les verrats et entre les familles pour les truies. Ces bilans sont transmis aux organisations d'éleveurs et présentés lors des différentes réunions.
Le développement d'une nouvelle base de données **accessible en ligne** a été démarré en 2010.

Des visites d'élevages ont été réalisées par l'IFIP essentiellement dans les races qui ne sont pas dotées d'un technicien (Blanc de l'Ouest et Bayeux mais également Cul Noir Limousin).
Les commissions d'agrément des reproducteurs, composées généralement du technicien et d'éleveurs experts de la race concernée sont passées dans 122 élevages en 2010.

Lors des visites d'élevages, des prélèvements de cartilage (30 pour 2010) sont effectués essentiellement sur les verrats dans le but d'effectuer des contrôles de filiation.
Pour la race Blanc de l'Ouest, ces prélèvements permettent également de connaître le statut halothane des reproducteurs ou futurs reproducteurs.

Partenariats et collaborations

- Association LIGERAL et les 7 associations d'éleveurs,
- GIS Cryobanque Nationale
- INRA
- CRAPAL
- Races de France
- INAPORC
- Concours Général Agricole
- Agence de la Sélection Porcine
- Chambre d'Agriculture de Haute Vienne
- Parc Naturel Régional d'Armorique

Financeur :

FranceAgriMer sur décision de la Commission Nationale d'Amélioration Génétique.

Contact responsable de l'action

Herveline LENOIR
(Herveline.lenoir@ifip.asso.fr)

En savoir +

Formations et interventions

Colloque Bâtiment du futur, Lille, Octobre 2009

Publications

- TechniPorc : La maitrise de l'énergie dans la ventilation et le chauffage des bâtiments porcins - Janvier/Février 2009
- Document 16 pages - Consommations d'énergie des bâtiments porcins : comment les réduire ?
- Article Porc Magazine, février 2009, Vers une meilleure maîtrise de l'énergie.

Autres transferts

Participation aux réunions techniques pour l'élaboration de l'outil de diagnostic national Dia'Terre.